

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

Remarquables

JEUDI 28 OCTOBRE 2021
PALAIS DES CONGRÈS DE PARTHENAY





Stéphanie Petitjean, sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay, Maylis Descazeaux, directrice régionale des Affaires culturelles, Bernard Lauret – président de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), maire de Saint-Émilion, président de la Communauté de communes du Grand-Saint-Émilionnais, président de l'association des maires de Gironde, réunissent élus, agents de l'État et des collectivités, et leurs partenaires pour ces premières rencontres *Remarquables!*

Les sites patrimoniaux remarquables (SPR) ont été créés par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce dispositif a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires : «Les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.»

Le dispositif des SPR permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux sur un territoire. Ces derniers sont traduits dans un plan de gestion qui peut prendre la forme d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (le PSMV, qui est un document d'urbanisme) ou un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (l'AVAP ou PVAP, qui est alors une servitude d'utilité publique), chacun d'eux constituant un facteur de lisibilité pour les porteurs de projets et les habitants.

Ces espaces protégés, investis par les programmes *Action cœur de ville* et *Petites villes de demain*, sont co-gérés par les collectivités territoriales et le ministère de la Culture.

Le département des Deux-Sèvres est riche de ces centres urbains anciens protégés par des documents de gestion pour leur qualité patrimoniale : le PSMV de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet (1997), ainsi que celui de Niort en cours d'élaboration ; les AVAP récentes de Chef-Boutonne (2018), la Mothe-Saint-Heray (2020), Celles-sur-Belle (2016), Niort (2016), Oiron (2016), Thouars (2016), Airvault (2018) et Arçais (2019) ; celles en cours d'élaboration de Coulon et Mauléon ; ainsi que les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Melle (1990) et Saint-Loup-Lamairé (1998). Cette journée est l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques de gestion et de présenter la réalisation de projets structurants, de partager, entre acteurs publics, ce patrimoine commun à tous.

Continuons ensemble à construire un partenariat remarquable au service de la préservation et de la valorisation de notre patrimoine -

Maylis Descazeaux
Directrice régionale des Affaires culturelles



Remarquables !

9h00

Accueil

Découverte de la création artistique¹ de Fiona Le Goff et Lucas Tétard filmée dans la chapelle des Cordeliers

1.



9h30 - 10h00

Introduction et présentation de la journée

10h00 - 10h30

Les dispositifs de l'État dans les SPR

10h30 - 11h00

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les SPR sans jamais oser le demander

2.



11h00 - 12h30

Visite par groupes du centre ancien de Parthenay²

12h30 - 14h00

Repas sur place

14h00 - 16h30

Ateliers tournants

Atelier 1 — Restauration patrimoniale

Présentation du Vieux relais³ à Airvault, animation par la Fondation du patrimoine.

3.



Atelier 2 — Requalification urbaine

Présentation du quartier de l'ancien hôpital⁴ à Melle, animation par le CAUE des Deux-Sèvres.

4.



Atelier 3 — Pédagogie de la police de l'urbanisme

Présentation et animation par la Direction départementale des territoires et la DRAC.

16h30 - 17h30

Conclusions et clôture de la journée

Un évènement dans le cadre du



MOIS DE
L'INNOVATION
PUBLIQUE

LES PLANS DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)



PARTHENAY ET CHÂTILLON-SUR-THOUE

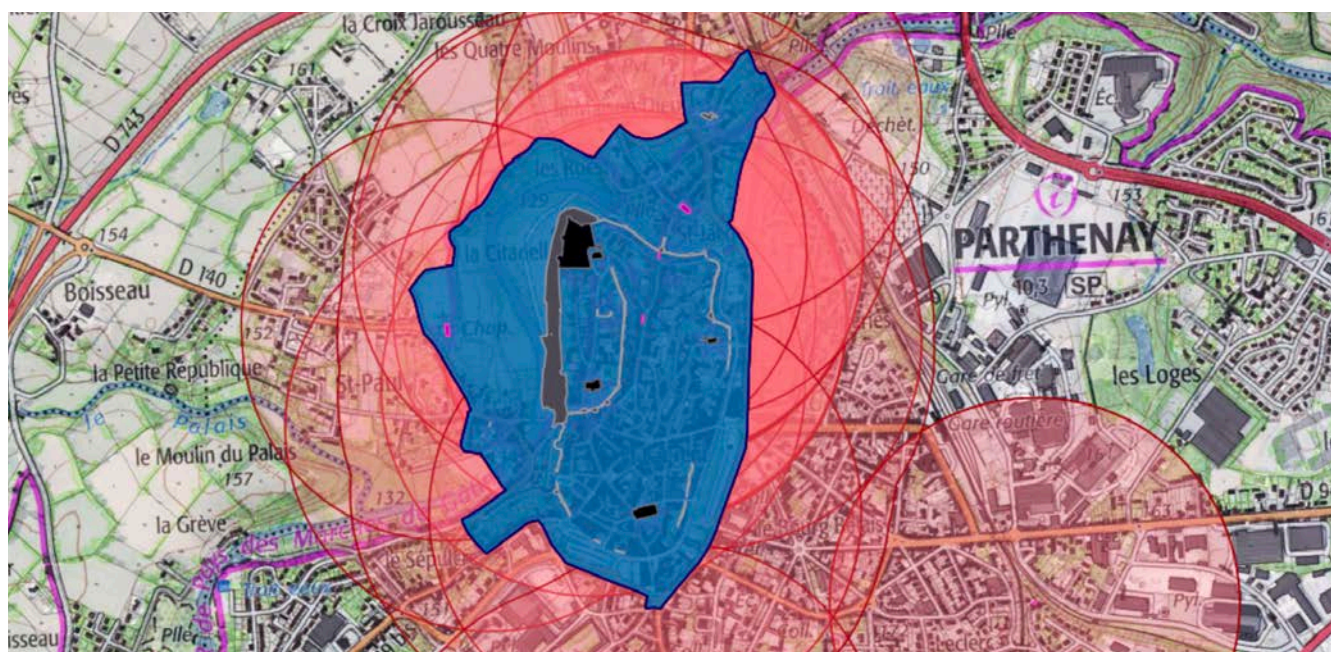
Type de protection : PSMV

Date d'approbation : 2002

Population : 10 235 hab. pour Parthenay (2018) et 2 681 hab. pour Châtillon-sur-Thouet (2018)

La naissance de la ville remonterait au XI^e siècle en même temps que la construction du château, sur un éperon rocheux dominant le Thouet. Sous l'Ancien Régime, la petite ville compta de nombreuses paroisses : Sainte-Croix, Notre-Dame-de-la-Couldre (dans l'enceinte de la Citadelle), Saint-Laurent, Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux et le Sépulcre. Il faut y ajouter le couvent des Cordeliers et la Maison-Dieu, maintenant sur la commune de Châtillon. Des faubourgs s'édifièrent autour de ces établissements religieux.

Tout ce riche patrimoine, encore visible à l'intérieur de l'enceinte médiévale, et pour la plupart protégé au titre des monuments historiques, a été inclus par le premier secteur sauvegardé du département en 1997. Celui-ci s'est attaché, suite à la mise en place de son PSMV, à requalifier les différents quartiers de la ville : la Vau Saint-Jacques, rue historique aux nombreuses façades à pans de bois du XV^e siècle, le quartier de la Citadelle avec ses institutions, les bords du Thouet autour de la porte Saint-Jacques et la Prée, la ville haute et ses rues commerçantes.



0,5 km

NIORT

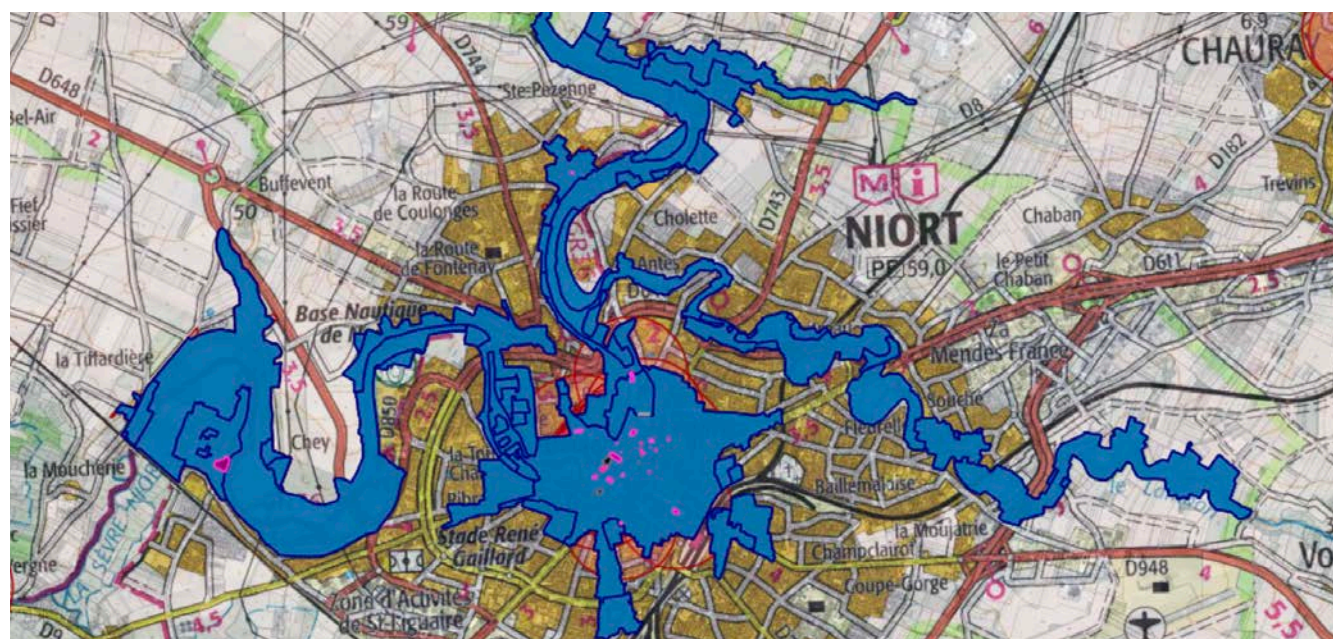
Type de protection : ZPPAUP et PSMV

Date d'approbation : 2016 pour l'AVAP, élaboration en cours pour le PSMV

Population : 59 652 hab. (2021)

Niort possède des traces d'occupation au bord de la Sèvre dès les périodes préhistoriques et gauloises. La ville commence à se former à partir du X^e siècle avec la mise en place d'un bourg primitif. Niort devient progressivement jusqu'au XII^e siècle un passage important pour les flux commerciaux et humains avec la voie navigable de la Sèvre. Par la suite, cette place forte initiée par Aliénor d'Aquitaine devient un lieu de rassemblement humain et progressivement l'extension de la ville se fait à l'intérieur d'une enceinte fortifiée de deux mille six cent mètres.

La ville est jalonnée de nombreux monuments religieux et civils montrant l'attrait de Niort depuis l'époque médiévale. Les grandes transformations du XIX^e siècle avec la création d'un quartier administratif en plein centre, la destruction d'une partie des remparts, le comblement des fossés ainsi que l'arrivée du chemin de fer viennent transformer la vision de la ville pour en faire aujourd'hui une ville homogène possédant un cadre patrimonial bâti et paysager à préserver.



LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DOTÉS D'UNE AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



AIRVAULT

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2018

Population : 3 291 hab. (2018)

Située entre la plaine de Thouars et le bocage de la Gâtine, Airvault possède un patrimoine riche issu de son histoire médiévale marquée par la présence de deux grands éléments de pouvoir : le château et l'abbaye. L'AVAP a souhaité couvrir un large territoire incluant des zones bâties avec la ville ancienne et les restes de son enceinte médiévale, les hameaux de Barroux et Repéroux et des zones naturelles couvrant les deux vallées du Thouet et de la Cendronne.



ARÇAIS

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2019

Population : 612 hab. (2018)

Le bourg ancien est un ensemble urbain homogène qui regroupe l'ensemble des bâtiments du Moyen Âge au début du XX^e siècle, avec des espaces publics majeurs tels le Grand port. Le bourg s'étend au sud par un réseau de venelles débouchant sur de petits ports, et au nord par la Garenne, rue unique longeant une conche. L'objectif de l'AVAP est de protéger l'ambiance urbaine qualitative et de mettre en valeur la présence de l'eau et ses abords directs.



CELLES-SUR-BELLE

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2016

Population : 3 906 hab. (2018)

La ville de Celles-sur-Belle rayonne par la présence de son abbaye dès le XII^e siècle. Dès lors, elle fait l'objet d'un pèlerinage, qui se pérennise aujourd'hui avec la présence du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. La commune a été rattachée aux bourgs de Verrines-sous-Celles et de Montigné qui possède également des patrimoines culturel, rural et paysager précieusement entretenus.

CHEF-BOUTONNE

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2018

Population : 2 508 hab. (2018)

Chef-Boutonne est la source de la rivière la Boutonne. Le centre-ville qui se dessine est la réunion des anciennes communes de Javarzay et Chef Boutonne. On y distingue deux anciennes occupations médiévales autour de l'église et le château de Javarzay, et autour de l'emplacement de l'ancien château de Chef-Boutonne. La ville se développe donc historiquement dans un écrin paysager encore conservé.



COULON

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : élaboration en cours

Population : 2 262 hab. (2018)

Porte d'entrée de la Venise verte, la commune est structurée par le passage de la Sèvre. En complément du site classé, l'AVAP en cours d'élaboration comprend le bourg ancien et les entrées de ville. Le projet réglementaire porte une attention particulière sur le traitement des espaces publics et des limites d'urbanisation avec les espaces agricoles ou maraîchins.



MAULÉON

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : élaboration en cours

Population : 8 533 hab. (2018)

La cité de Mauléon est composée de deux entités : le bourg de Châtillon-sur-Sèvre positionné sur son promontoire rocheux, dominé par les remparts du château, et le petit bourg médiéval de Saint-Jouin en contrebas, en bordure de l'Ouin. Le SPR a souhaité mettre en valeur le riche passé de la ville avec son patrimoine remarquable ainsi que son histoire artisanale et industrielle autour des tanneries. Les entrées de ville offrant des perspectives sur le château ont été incluses dans la servitude pour assurer une qualité bâtie.





LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2020

Population : 1 684 hab. (2018)

Le bourg de La Mothe-Saint-Héray est né de la fusion des villages de La Mothe et de Saint-Héray au début du XV^e siècle. L'installation de la commune au cœur de la vallée permet un essor important des moulins à eau au XVII^e siècle pour les activités artisanales autour du traitement de la peau et du blé. La richesse patrimoniale et paysagère est présente tout le long de la Sèvre qui est une véritable colonne vertébrale de la ville.



OIRON (PLAINE-ET-VALLÉES)

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2016

Population : 2 399 hab. (2018)

Autour du château édifié à partir du XVI^e siècle par la famille seigneuriale des Gouffier et de la collégiale Saint-Maurice, s'est développé un bourg qui, bien que de petite taille, recèle d'un patrimoine bâti intéressant dont la qualité tient à sa grande cohérence. Du fait de la position géographique en plaine, cette AVAP se singularise par l'énoncé d'importants cônes de vue, tant sur le château et la collégiale, que sur les autres fronts bâtis.



THOUARS

Type de protection : AVAP

Date d'approbation : 2016

Population : 13 932 hab. (2018)

Bénéficiant d'un promontoire naturel dans une boucle du Thouet, Thouars possède une très riche histoire comme en témoignent ses 15 monuments historiques, dont les restes des anciens remparts. L'AVAP s'est attachée à délimiter et protéger l'ancienne ville fortifiée, mais aussi les extensions des XIX^e et XX^e siècles ainsi qu'une portion significative de la vallée du Thouet. La communauté de communes désire aujourd'hui modifier ce document ainsi que celui de Oiron.

LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DOTÉS D'UNE ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER

MELLE

Type de protection : ZPPAUP

Date d'approbation : 1990

Population : 6 200 hab. (2018)

Connue pour ses mines d'argent et de plomb durant le haut Moyen Âge, elle connut un essor important jusqu'au XII^e siècle avec l'installation d'un atelier monétaire. Par la suite, la ville se développa avec l'installation des trois églises romanes dont l'une est classée patrimoine mondial de l'UNESCO. Son centre-ville étroit témoigne de l'urbanisme médiéval encore présent et ses abords du développement depuis le XVIII^e siècle. Son patrimoine bâti urbain et monumental, fait de Melle, une ville architecturalement préservée possédant de nombreux atouts paysagers.



SAINT-LOUP-LAMAIRÉ

Type de protection : ZPPAUP

Date d'approbation : 1998

Population : 987 hab. (2018)

Nichée dans une des boucles du Thouet, le village de Saint-Loup-sur-Thouet se découvre par son château du XVII^e siècle, d'inspiration Renaissance, construit par la famille Gouffier, et son bourg médiéval bien préservé. Les ruelles étroites, les maisons à pans de bois du XV^e et XVI^e siècles, la place des Poulies structurent le village autour de la Grand-rue Théophane Vénard. Le plan du village a peu évolué depuis le XVIII^e siècle.

La ZPPAUP s'est attachée à la préservation du bourg ancien, aux faubourgs du XIX^e siècle, témoignage de son passé vigneron, et a encadrer les constructions qui se sont développées sur les coteaux, offrant un écrin paysager remarquable.



FORMONS UN RÉSEAU REMARQUABLE



SERVICES DE L'ÉTAT

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)	Martine Driant, ingénieure Quentin Moreau, ingénieur Jean Richer, ABF	05 49 36 30 19 udap.deux-sevres@culture.gouv.fr
Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)	Pauline Lucas, conservatrice Sylvie Plet-Duhamel, ingénieure	05 49 36 30 10 pauline.lucas@culture.gouv.fr sylvie.plet-duhamel@culture.gouv.fr
Service régional de l'archéologie (SRA)	Jérôme Primaut, archéologue	05 49 36 30 64 jerome.primault@culture.gouv.fr
Service architecture de la DRAC	Emmanuelle Maillet, conseillère pour l'architecture Marie-Claude Aubert	05 57 95 02 53 emmanuelle.maillet@culture.gouv.fr marie-claude.aubert@culture.gouv.fr

DDT des Deux-Sèvres

Planification	Cécile Lacroix	cecile.lacroix@deux-sevres-gouv.fr
Droit des sols et fiscalité de l'urbanisme	Olivier Méau	olivier.meau@deux-sevres-gouv.fr
Police de l'urbanisme	Danièle Lanoue	daniele.lanoue@deux-sevres-gouv.fr
Mission cohésion des territoires	Valérie Rougeau-Strauss	valerie.rougeau-strauss@deux-sevres-gouv.fr

PARTENAIRES

CAUE	Estelle Gerbaud, <i>présidente</i> Delphine Page, <i>directrice</i>	05 49 28 06 28 contact@caue79.fr
ID79	Anne Nivelles, <i>directrice</i>	05 49 06 77 14 anne.nivelles@deux-sevres.fr
Fondation du patrimoine	Pierre-André Masteau, <i>délégué départemental</i> Aurélien Liège, <i>chargée de mission</i>	05 49 41 45 54 poitoucharentes@fondation-patrimoine.org
Petites cités de caractère	Alain Delage, <i>président pour la région NA</i> Mélanie Boudet, <i>chargée de mission</i>	05 49 24 01 60 pcc.nouvelleaquitaine@gmail.com
Sites et cités remarquables de France	Marylise Ortiz, <i>directrice</i>	09 72 49 97 06 m.ortiz@sites-cites.fr
Sauvegarde de l'art français	Didier de Lalande de L'Heraudière, <i>correspondant départemental</i>	06 87 75 72 99 ddelalande@9online.fr
Société historique et scientifique des Deux-Sèvres	Fabienne Texier, <i>présidente</i>	05 49 09 58 76 societe.historique79@gmail.com

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

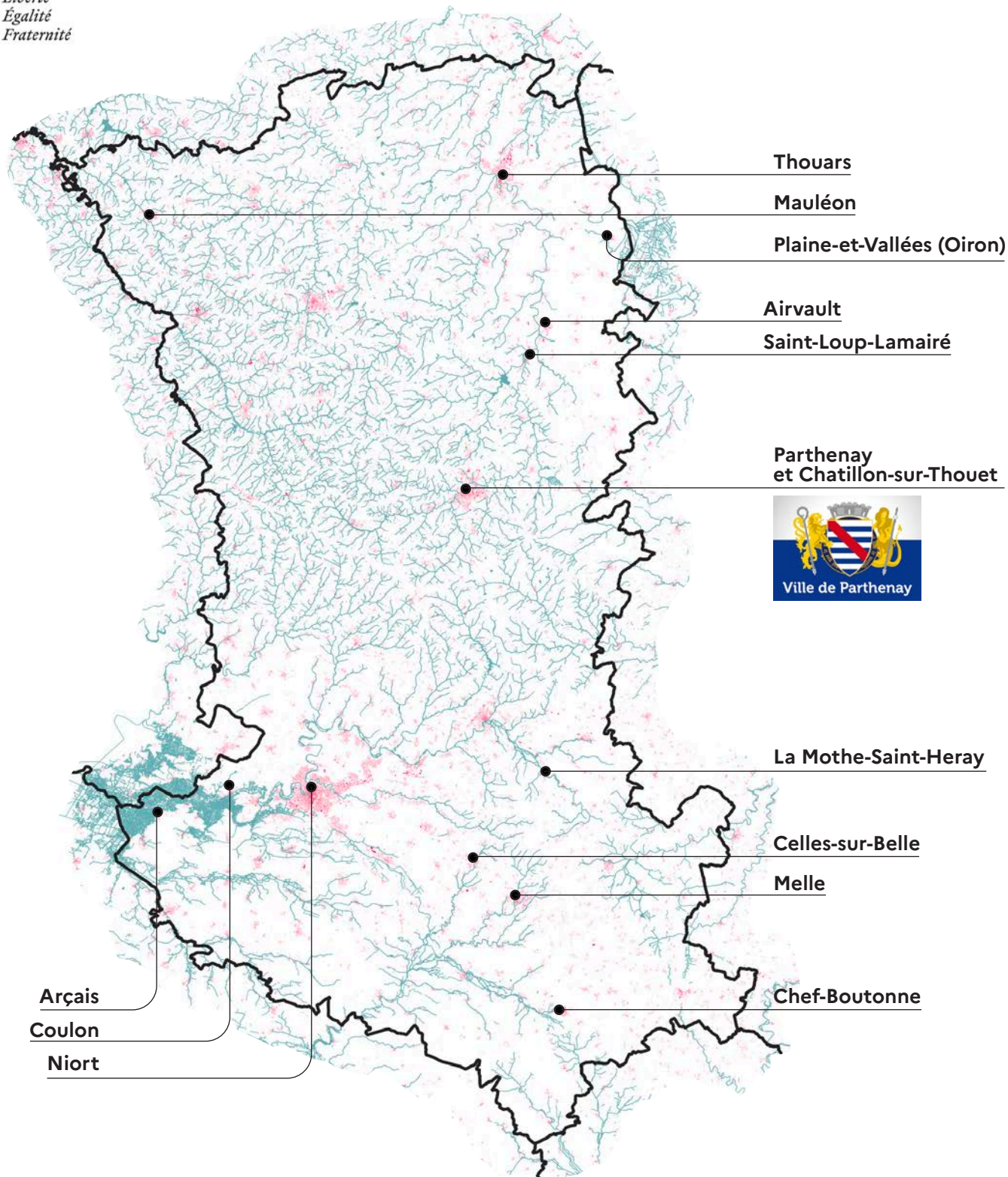
SPR	Commune	Intercommunalité
Niort (ACV)	<i>Maire</i> : Jérôme Baloge <i>Référent</i> : Stéphane Sylvain stephane.sylvain@mairie-niort.fr	CA du Niortais <i>Élu</i> : Jacques Billy <i>Référent</i> : Franck Dufau franck.dufau@agglo-niort.fr
Arçais (PCC)	<i>Maire</i> : Philippe Leyssène mairie.arcais@orange.fr	
Coulon (PCC)	<i>Maire</i> : Anne-Sophie Guichet <i>Référent</i> : Fabrice Berjonnet, adjoint au Maire	
Mauléon (PCC, PVD)	<i>Maire</i> : Pierre-Yves Marolleau <i>Référent</i> : Jérôme Rauturier urbanisme@mauleon.fr	CA du bocage bressuirais <i>Élu</i> : Claude Pousin <i>Référent</i> : Jean-Philippe Bezot jeanphilippe.bezot@agglo2b.fr
Celles-sur-Belle (PCC)	<i>Maire</i> : Sylvie Brunet <i>Référente</i> : Nathalie Paillaud urba-cellessurbelle@orange.fr	CC du Mellois en Poitou <i>Élu</i> : Sylvain Griffault <i>Référente</i> : Caroline Guignonnet caroline.guignonnet@melloisenpoitou.fr
Chef-Boutonne (PCC, PVD)	<i>Maire</i> : Fabrice Michelet fabrice.michelet@chef-boutonne.fr <i>Référente</i> : Eve Babin urbanisme@chef-boutonne.fr	
Melle (VPAH, PCC, PVD)	<i>Maire</i> : Sylvain Griffault <i>Référente</i> : Sara Nurse s.nurse@ville-melle.fr	
La Mothe-Saint-Heray (PCC)	<i>Maire</i> : Philippe Blanchet lamothe.mairie@wanadoo.fr	
Parthenay et Chatillon-sur-Thouet (VPAH, PVD)	<i>Maires</i> : Jean-Michel Prieur (Parthenay) Claude Dieumegard (Châtillon)	CC Parthenay-Gâtine <i>Élu</i> : Didier Voy <i>Référent</i> : David Guillon guillonda@cc-parthenay-gatine.fr
Plaine et vallées (Oiron) (PCC)	<i>Maire</i> : Christiane Babin	CC Thouarsais <i>Élu</i> : Emmanuel Charré <i>Référentes</i> : Marie Boux marie.boux@thouars-communaute.fr Christelle Begue christelle.begue@thouars.fr
Thouars (VPAH, PVD)	<i>Maire</i> : Bernard Paineau	
Airvault (PCC, PVD)	<i>Maire</i> : Olivier Fouillet <i>Référent</i> : Thierry Audebault directeurtechnique@airvault.fr	CC Aivaudais - Val de Thouet
Saint-Loup-Lamairé	<i>Maire</i> : Pascal Bironneau pascal.bironneau79@gmail.com	



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !



La DRAC remercie chaleureusement la commune de Parthenay pour son accueil et son accompagnement dans l'organisation de ces premières rencontres *Remarquables* !

Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition qui aura lieu à... (avis aux communes candidates).